

ACTIONS DE GRACES
AU
VENERABLE PERE EYMARD

En rapportant les guérisons suivantes, attribuées par ceux qui les ont obtenues à l'intercession du Vénérable P. Eymard, nous n'entendons nullement prévenir le jugement de la sainte Église, ni nous prononcer sur le caractère surnaturel de ces faits.

Montréal: Mr. J. E. F. est guéri d'un mal de jambes déclaré incurable et dont il souffrait depuis plusieurs années, après une neuvaine. Guérison obtenue dans l'espace d'une nuit: F. Théoret. Dame J. B. Chartrand remercie pour grâce de santé. Une petite fille est guérie des fièvres et de l'appendicite. Grâce temporelle importante, Mde V. Gadbois. Enfant guéri d'un mal d'yeux. Mde O. Labrecque. Guérison d'un violent mal de tête, Mde A. C.

S. Stanislas: Mde A. Legault remercie pour sa propre guérison.

Fitchburg, Mass.: S. Martel; Guérison obtenue.

Verchères: Grâce particulière obtenue par l'intercession du Vénérable Père, Mde J. H. St Cerny. *S. François*: Santé recouvrée pour une mère et son enfant. Dame L. R. *Fall River*: « Depuis deux ans je souffrais d'une maladie de cœur. Après une neuvaine, le mal a complètement disparu. » Dame F. X. Blanchette. *Val Brillante*: Un enfant de 4 ans est guéri d'un mal à la figure par l'application de l'image du Vénérable. Joseph Morin. *Fall River*: Mr. Jos Michaud a été guéri d'un empoisonnement du sang.

S. Martin: Mde B. Gagné remercie pour guérison obtenue d'un mal à la figure. *Dorval*: Mlle Della Boyer est guérie d'une grave maladie de nerfs, Dame Eusèbe Boyer. *S. Simon*: M. J. B. B. Grâce de santé. *Péribonka*: Dame E. L. remercie pour guérison obtenue. *S. Aimé*: Un enfant est remis d'un mal aux pieds. *Hawkesbury*: Un enfant condamné par les médecins, Mde John Charette. *Ste Victoire*: Un enfant guéri d'une inflammation de poumons, Mde Pierre Ethier. *S. Eusèbe*: Guérison d'une maladie grave. Une abonnée. *Granby*: Mde R. Desroches remercie pour la guérison de son enfant. *Keene*: Rhumatisme aux bras et aux jambes guéri, C. B. Grand soulagement d'un mal d'oreilles, Dame J. M., Zélatrice. *S. George de Beauce*: Dlle Joséphine Poulin, malade depuis 2 ans d'une maladie déclarée incurable, recouvre une parfaite santé. *Plantagenet*: « Mon mari a été guéri d'un grave mal de reins en quelques jours. » Mde E. Seguin.